
YEŞİM SAĞLAM :

Nous lançons l'enregistrement.

Bonjour, bonsoir à tous, bienvenue à cette réunion du CPWG. Aujourd'hui, nous sommes le mercredi 11 janvier 2023 et il est 13 h UTC.

Nous n'allons pas faire l'appel étant donné le grand nombre de participants pour gagner du temps, mais tous les participants qui sont dans la salle Zoom et au téléphone seront inscrits sur la liste des participants. Nous avons reçu les excuses de Bill Jouris, d'Alfredo Calderon, de Cheryl Langdon-Orr, de Sébastien Bachollet, d'Anne-Marie Joly-Bachollet, de Dave Kissoondoyal, de Shreedeeep Rayamajhi et de Marita qui se joindra à nous un peu plus tard. Nous avons un observateur, Herb Wayne.

Nous avons Chantelle Doerksen et moi-même, Yeşim Saglam, au niveau du personnel de l'ICANN. Nous attendons Heidi Ullrich qui va se joindre à nous un peu plus tard.

Nous avons un service d'interprétation en espagnol et en français, comme d'habitude. Nos interprètes d'espagnol sont Paula et Veronica et nos interprètes de français sont Camilla et Claire. Nous avons un service de transcription en ligne et je vais vous envoyer le lien dans le chat.

Je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour les interprètes pour qu'ils vous identifient sur le canal linguistique.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vous donne la parole maintenant, Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Yeşim.

Bienvenue à tous. Bienvenue à notre appel du CPWG. Nous avons un ordre du jour bien rempli aujourd'hui. Nous allons commencer par la révision de tous les groupes de travail avec lesquels nous travaillons au niveau des processus d'élaboration de politiques pour la révision des politiques de transfert, pour les processus de la GNSO pour le soutien des candidats. Ensuite, nous verrons les mises à jour des commentaires publics. Puis, nous verrons le rapport initial, la version préliminaire de l'ALAC. Puis, nous parlerons du mécanisme de révision du processus d'élaboration de politiques de la ccNSO avec Lianna et [inaudible]. Puis, nous verrons les priorités pour l'At-Large lors de la réunion de l'ICANN76 avec Jonathan et ensuite, nous verrons une évaluation de la conception opérationnelle des procédures ultérieures avec Jonathan. Ce serait un petit peu la partie principale de notre ordre du jour. Dans les divers, nous aurons deux ou trois questions à aborder. Donc, je dirais que nous avons un ordre du jour bien chargé, comme je l'ai déjà dit.

Si vous avez quelque chose à faire, dites-le-moi, on peut modifier un petit peu l'ordre du jour et les différents points de cet ordre du jour si vous le souhaitez.

Je ne vois pas de requête dans ce sens. Si vous devez partir, dites-le, sinon, ce sera trop tard. Nous adoptons donc l'ordre du jour tel qu'il est sur l'écran.

Nous allons voir les points d'action. Ils ont tous été complétés, comme vous le voyez. Je crois que je peux laisser la parole au public pour voir si vous avez des choses à ajouter sur ces points d'action. En général, il s'agit de la préparation de notre ordre du jour pour la réunion d'aujourd'hui, donc rien de plus. Parfait, pas de mains levées.

Nous allons passer au premier point de notre ordre du jour. Il s'agit de la mise à jour des petites équipes et des groupes de travail. Nous avons d'abord le processus d'élaboration de politiques et la révision de la politique de transfert. Nous avons 20 minutes sur ce thème et nous allons avoir des présentations sur les questions liées à la charte.

Allez-y Daniel, vous avez la parole.

DANIEL NANGHAKA : Steinar, vous avez la parole.

STEINAR GRØTTERØD : C'est moi qui prendrai la parole. Je pense que nous n'avons pas vraiment besoin de 20 minutes pour faire la mise à jour concernant notre groupe.

J'ai envoyé quelques informations hier soir. Ici Le point important, c'est que la date butoir pour le commentaire pour le rapport initial pour la phase 1A a été reportée au 23 janvier. Donc, nous avons une semaine de plus pour faire des commentaires. Ce document vient d'être affiché sur l'écran.

Lors de la réunion du groupe de travail hier, nous avons passé pas mal de temps sur la recommandation 7 et la recommandation 17. Je vais

résumer un petit peu ce qui a été dit et les discussions préalables qui ont eu lieu au sein de notre groupe du CPWG.

J'attends un petit peu des informations du petit groupe qui aurait dû faire une mise à jour concernant les recommandations 16 et 17. Cela devait avoir lieu hier, mais je n'ai encore rien reçu. Dès que je recevrai ces informations, j'en ferai part au groupe de travail, bien sûr, et à notre groupe. Je pense que ce sera un argument important pour prendre la décision concernant les recommandations 16 et 17, à savoir si nous devons agir ou pas.

Si vous vous en souvenez, ces recommandations 16 et 17 portent sur le verrouillage du transfert et portent sur le transfert réussi à un autre bureau d'enregistrement pour permettre la fonction de opt-out si nécessaire. À l'origine, c'était basé sur la volonté du bureau d'enregistrement. Il y a eu un argument très intéressant hier lors de la discussion qui venait d'un bureau d'enregistrement européen et ils disaient qu'ils craignaient que ce type d'option, de fonction de opt-out, puisse devenir un peu dissimulée et ne respecte pas vraiment les services de base destinés à favoriser les clients.

Le reste de la réunion s'est focalisée sur la recommandation 13 et il y a ici un autre petit problème. Ici, la question est est-ce qu'il sera possible pour les bureaux d'enregistrement et pour les titulaires de nom de domaine de se mettre d'accord pour un délai plus court pour avoir le code d'autorisation de transfert plutôt que les 14 jours qui ont été recommandés, donc un délai plus court. Un argument était que certains noms de domaine voudraient augmenter le niveau de sécurité.

Ici, la question, c'est que c'est quelque chose qui pourrait être facilement adopté et incorporé dans les termes de conditions pour les bureaux d'enregistrement. Et nous avons ici une situation dans laquelle 14 jours n'est pas vraiment la norme. Il y a un délai substantiel pour les [inaudible] en fonction du type de bureau d'enregistrement qu'on a.

On en a parlé hier, on a révisé les arguments, les avantages et les inconvénients de cette décision sur le document Google que nous avons et que nous partageons. Il y a certains éléments basés sur les commentaires reçus qui ont été ajoutés. Et finalement, le PDP va demander à la GNSO des requêtes pour obtenir des échanges. Notre objectif était d'avoir deux phases. On a plus ou moins terminé la première étape, la première phase qui était la phase 1A, et la deuxième sera des questions plus courtes pour la phase 1B. La phase deux concerne la politique de résolution de différends. Ce que nous proposons, c'est que l'on réunisse tout cela dans un seul batch, dans un seul lot de fichiers, ce qui me paraît est assez raisonnable.

J'espère que nous pourrions accélérer parce que nous avons passé beaucoup de temps et nous sommes un petit peu en retard. Voilà ce que j'avais à dire.

Je recommande à tous les participants de regarder ce qui a été ajouté au document Google qui est déployé ici et de mettre vos commentaires si vous en avez. Le groupe de travail d'At-Large a besoin de commenter ici pour savoir quel type d'argument on voudrait à la discussion pour la réunion à venir et afin de finaliser notre rapport concernant la phase 1.

Voilà, j'ai terminé. Si vous avez des questions, je peux y répondre. Eduardo, allez-y.

EDUARDO DÍAZ : J'ai lu votre présentation. Concernant le passage à la phase 2 qui devrait finir en 2026 apparemment, dans deux ans, j'ai lu qu'il y avait un souci concernant la possibilité pour les membres de rester aussi longtemps dans ce groupe de travail. Est-ce que vous savez comment va être résolu ce problème ?

STEINAR GRØTTERØD : Merci beaucoup de lire tout cela, Eduardo, tout ce matériel.

Oui, c'est à un point très important. Vous avez raison. Le PDP, si l'on calcule dans deux ou trois ans, ce serait le cadre temporaire logique, on risque d'avoir des problèmes à ce que les membres de notre groupe de travail restent aussi longtemps à travailler sur ce PDP. Donc, c'est un souci que nous avons ici.

On a parlé de la possibilité d'avoir une phase au cours de laquelle on pourrait resélectionner des membres pour ce groupe de travail. Nous nous sommes mis d'accord concernant le calendrier pour ce faire, mais je dirais que les membres n'ont pas vraiment la possibilité de dire s'ils pourront rester ou pas aussi longtemps. C'est compliqué.

Est-ce que quelqu'un d'autre a une question ou un commentaire ? Bien, je ne vois pas d'autres mains levées. Olivier, je vous rends la parole. Olivier, vous voulez prendre la parole ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, j'avais une question moi-même. La question concernait les recommandations pour les contacts admin qui concernent le contact. Tout cela ne sera pas déployé ou affiché de manière publique, non ?

STEINAR GRØTTERØD : Admin-C a été déployé de manière publique, d'après ce que je sais, et on veut retirer cela. Le contact de transfert n'est pas et affiché pour le moment dans le WHOIS, mais c'est quelque chose qui figure dans les informations fournies par le bureau d'enregistrement et qui se trouve dans le compte de celui qui ouvre ce compte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : La GNSO propose de remplacer ce contact administratif par un titulaire de nom enregistré.

STEINAR GRØTTERØD : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que cela va avoir un impact préalable, un impact sur la vie privée ?

STEINAR GRØTTERØD : Je ne pense pas. On est toujours dans la ligne du RGPD et des spécificités qui ont été indiquées.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait, parce que je sais que parfois, on a un contact admin qui va être admin@nomdedomaine.com par exemple, mais le titulaire de nom de domaine va fonctionner avec son véritable nom. C'est pour cela que je posais cette question.

STEINAR GRØTTERØD : Le titulaire d'un nom de domaine d'un registre, aussi, fonctionne comme un titulaire de nom de domaine. L'objectif ici est d'avoir un acronyme pour le titulaire de nom de domaine.

Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG : Merci.

Si je me souviens bien – cela fait tellement longtemps qu'on en discute que je ne suis plus trop sûr –, ces recommandations sont en conformité et suivent ce qui était recommandé dans l'étape du PDP sur la spécification temporaire. Mais il semblerait que c'est contre les directrices qui étaient proposées par ces deux-là. Ce n'est pas pour proposer qu'on s'y oppose tout de suite, le PDP est là et il va falloir qu'ils y répondent, mais on dirait que ce PDP fait passer tout ce qui était dit dans le PDP et tout cela semblait être contre toutes les autres normes.

Merci.

STEINAR GRØTTERØD : Merci.

Pour moi aussi, cela me dit quelque chose, j'en ai quelques souvenirs. Que je sache, lorsque nous aurons conclu toutes les étapes, 1, 1A, 2, il y aura une vérification par rapport à la rédaction et aux références de toutes les politiques. Ce sera une étape finale du travail. Je suis assez sûr que s'il y avait des difficultés disons, ce n'est peut-être pas le bon mot, mais en tout cas, à ce moment-là, on pourra prendre des mesures dans ce sens. Donc oui, je prends prendre note de ce que vous dites, il faudrait qu'on y ajoute des références. Merci.

ALAN GREENBERG :

Si vous me permettez d'intervenir à nouveau, le problème est que le fait d'avoir une politique de l'ICANN qui soit peut-être pas moins spécifique mais plus difficile à satisfaire du fait que l'on supprime tout ce contact, on pourrait finir par avoir un terrain de jeu qui est inégal, c'est-à-dire qu'il y aura des titulaires de nom de domaine qui vont devoir ajouter leurs données de contact, leurs coordonnées, et d'autre part, parce que ce n'est pas dans leurs politiques de domaine. En tout cas, ce sera quelque chose à peaufiner. Cela ne me surprend pas particulièrement parce que ce PDP, comme vous le dites, accepte tout ce qui a été dit dans le PDP et c'est ce que veulent les parties contractantes. On verra ce que cela donne en tout cas.

STEINAR GRØTTERØD :

Merci Alan.

Oui, c'est très intéressant. Si vous croyez qu'il va y avoir un potentiel pour que certains bureaux d'enregistrement continuent avec un potentiel de frais et qu'il y aura des différences au niveau des

informations qu'ils vont devoir fournir, ce sera vérifié. En tout cas, j'en prends note comme je le dis. J'espère ne pas l'oublier. Lorsqu'on arrivera à ce point de la décision, je soulèverai la question sans aucun doute. Merci.

Il y a des questions qui arrivent à travers le chat et j'y répondrai par écrit. Merci Olivier, merci de votre temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Steinar. Merci pour les réponses que vous avez apportées également à ce que je disais sur le chat. Je vous invite tous à lire la discussion. Et merci pour ce rapport de qualité utile et informatif sur le PDP, comme d'habitude d'ailleurs.

Avançons. Passons au PDP accéléré sur les noms de domaines internationalisés. Il n'y a pas eu de mise à jour là-dessus cette dernière semaine, donc on y reviendra lors d'une autre semaine.

L'équipe de cadrage du RDA a été arrêtée sans date de reprise de leurs travaux, donc pas de nouvelles là-dessus non plus.

Puis, on a l'ODA du SSAD, pas de mise à jour cette semaine non plus. Il se pourrait que l'on doive faire une mise à jour rapide sur le dialogue facilité sur les génériques fermés.

Voyons si Greg Shatan est là. Je ne l'ai pas vu. On n'a pas dit son nom au moment de faire l'appel ou au moment des excuses, donc je ne sais pas s'il est là.

Alan Greenberg, vous avez une mise à jour là-dessus ?

ALAN GREENBERG : Non. Lors de notre dernière réunion ce lundi, on a discuté d'une question qui était en lien avec la distribution d'un document qui faisait partie du dialogue facilité par Greg. Il s'agissait là du document sur les cas d'usages potentiels, mais malheureusement, il n'y avait pas tous les noms.

Il y aura une autre discussion pour savoir si tout cela devrait être permis à l'avenir et quel serait le processus [inaudible]. On verra comment cela se déroule. Il n'y a pas beaucoup d'autres choses à dire sur ce point-là, donc on se prépare pour une réunion en présentiel pour l'instant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci pour cette mise à jour rapide. On aura donc une nouvelle mise à jour lors d'un appel futur.

Il nous reste une quinzaine de minutes à consacrer au processus d'orientation pour le soutien aux candidats. On avait auparavant Tijani Ben Jemaa et Sarah Kiden qui s'occupaient d'être nos liaisons là-dessus. Tijani a démissionné lors d'un appel passé et l'ALAC a sélectionné Maureen pour être notre représentante dans ce cadre-là.

Maureen, est-ce que vous avez une mise à jour ? Vous voyez également, en lien de notre ordre du jour, une ressource supplémentaire qui nous renvoie vers un document où nous avons centralisé toutes les informations. Vous avez également, bien sûr, le lien pour accéder à l'espace de travail d'At-Large consacré à ce point de notre ordre du jour. Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Olivier.

Bonjour à tous, je suis Maureen et je vais demander que l'on montre mes diapos. J'ai préparé une présentation très brève qui a pour but de permettre de passer en revue tout ce qui a été accompli juste ici. Je vais passer en revue les décisions et le déroulement de ma première réunion en présentiel avec ce groupe de travail et Sarah présentera les devoirs que nous avons parce qu'entre réunions, nous avons des devoirs à faire. C'est un processus assez exhaustif. L'idée est que l'on puisse vous informer des résultats de ces travaux après chaque réunion.

Est-ce qu'on a les diapos ?

YEŞİM SAĞLAM : Désolée Maureen, mais j'essaie de trouver vos diapos et je ne les ai pas vues. Désolée si j'aurais dû les voir.

MAUREEN HILYARD : Je les avais envoyées à Chantelle. Quoi qu'il en soit, je pourrai les lire, mais j'avais pris le temps de préparer une présentation pour que ce soit plus clair pour tous et pour ne pas devoir tout lire.

En tout cas, le groupe d'orientation pour le soutien aux candidats s'est réuni quatre fois. J'espérais pouvoir vous montrer les diapos. Mais nous avons peu de temps parce que nous devons tout faire avant septembre, date à laquelle se tiendra la dernière réunion. Il y a énormément de travail. La plupart de ce travail sera fait par l'équipe sous la forme de

devoirs que nous avons à compléter entre réunions, comme je l'ai dit avant.

Le groupe de travail des SubPro a fourni des recommandations très positives ainsi que des directrices de mise en œuvre et des sujets à considérer en lien avec le soutien des candidats. Et suivant ce qui s'est fait ou ce qui ne s'est pas fait lors de la dernière série, nous nous sommes dit qu'il était intéressant de considérer le rôle du GGP et ce n'est pas de formuler des politiques ou d'apporter des modifications aux recommandations ou aux directives de mise en œuvre, telles qu'elles sont enregistrées dans le rapport final des SubPro. Au contraire, notre rôle est de trouver quels sont les détails des orientations de mise en œuvre ayant été déjà recommandées dans le document des SubPro.

Dans notre rapport, le résultat final n'apparaîtra que vers la moitié de l'année et sera publié pour commentaires publics et nous espérons que cela fournira un ensemble de directrices d'utilité qui permettront de soutenir les candidats tout au long de leur processus de candidature. Ce serait le résultat de la vraie tâche qu'on a à accomplir.

Deux de nos tâches ont déjà été complétées au cours des trois premières réunions, ce qui s'annonçait très positif. Il s'agissait d'un passage en revue des rapports des séries de 2011-2012, rapport de la série initiale. Et la deuxième tâche que nous nous sommes confiés était de voir ce qui avait déjà été complété.

Nous avons travaillé sur des tâches d'orientation et nous avons demandé à trouver des experts identifiés qui connaissent les domaines d'intérêt dans lesquels nous avons vu des défaillances au cours de la dernière série. Ils allaient demander l'aide des SO et des AC, entre

autres d'At-Large. Merci Yeşim de signaler cela – et nous en sommes dans la deuxième diapo, merci d'avoir trouvé la présentation.

Alors, cette tâche 2 était un travail en cours qui n'a pas été complété parce que ces tâches 3, 4, 5 nous ont fait penser à essayer de demander l'aide d'experts, des personnes ayant déjà passé par la première série et de voir quelles seraient les orientations que nous pourrions fournir à partir du premier rapport. Les éléments clés pour lesquels on voulait obtenir de l'aide étaient en lien avec la sensibilisation, l'éducation. C'était les domaines d'intérêt clé pour lesquels nous avons vu des manques au cours de la dernière série.

Pour les membres du CPWG, ce qui serait intéressant serait de pouvoir partager les orientations à propos de différents sujets identifiés comme étant d'intérêt et surtout dans ces domaines thématiques sur la sensibilisation, l'éducation, mais bien sûr avec les autres sujets également. Nous avons déjà identifié que pour certains candidats, le soutien qui avait été fourni n'a pas été aussi avantageux que prévu. Diapo suivante, Yeşim.

On a ici une version très abrégée des autres tâches qui complètent le reste de notre travail. C'est en lien avec la recommandation de mise en œuvre 17.9 et avec le rapport final des SubPro. Et bien sûr, tout ce qui est compris dans le 17... quoi qu'il en soit, en lien avec la directrice de l'article 17. Je ne vais pas entrer dans les détails, j'imagine que Sarah vous expliquera. Les tâches qu'on nous a demandé de compléter comme devoirs sont celles qui apparaissent ici.

On nous avait présenté un cadre et on nous a demandé de commencer à compléter ce cadre. C'était un exercice intéressant. Comme vous le

verrez lorsque Sarah présentera sa partie du rapport, il y a quelques parties qui sont intéressantes.

L'orientation de la mise en œuvre 17.9 conseille de se pencher sur les indicateurs, les mesures, de savoir comment nous pouvons utiliser et traiter les données, qui va traiter ces données, qui va les utiliser et c'est sur quoi nous allons nous pencher. Ceci a été déclaré ainsi dans les directrices et nous essayons de suivre les attentes des SubPro autant que possible.

Bien sûr, les domaines clés sont transversaux et comprennent tous les domaines de notre travail et c'est surtout sur cela que nous allons nous concentrer. On verra surtout en fonction des besoins. Je passe à la diapo suivante.

Nous avons ici le calendrier qui va être soumis. Au mois de janvier et février, nous allons travailler sur les tâches 3, 4 et 5. Nous espérons que nous aurons fini avant la réunion de l'ICANN76.

Du mois de mars au mois de mai, nous allons commencer le rapport préliminaire. Ensuite, il y a la tâche 6 qui est liée à la GNSO et qui concerne la partie financière.

Ensuite, de mai à juin, nous allons publier le rapport pour qu'il soit présenté aux commentaires publics avant la réunion de l'ICANN77. Et au mois de juillet et au mois d'août, ce sera la fin des commentaires publics et nous pourrons élaborer notre rapport final de façon à ce qu'au mois de septembre, si le rapport est terminé, nous le présentions lors de la réunion d'ICANN78 au Conseil.

Sarah et moi pensons avoir beaucoup de travail cette année pour pouvoir respecter ce calendrier. Voilà, c'est un petit peu ce que nous avons élaboré comme organisation de travail.

JONATHAN ZUCK :

Une petite observation ici concernant les documents que vous êtes en train de réviser. Je crois que la révision de la CCT est un de ces documents et je pense que la recommandation qui a été faite... Il y a une étude qui a été faite sur les cohortes qui a été présentée à plusieurs communautés et aux régions mal desservies pour poser aux compagnies des questions concernant la raison pour laquelle ils n'enregistrent pas de noms de domaine. Je ne sais pas si vous êtes au courant de cette étude, de cette enquête qui a été faite. C'est, en tout cas, un travail de la CCT sur ce thème qui est intéressant.

MAUREEN HILYARD :

Merci Jonathan. Non, je ne connais pas ce document, cette étude. Elle n'a pas été abordée dans l'étude des SubPro non plus. Peut-être que Jeffrey peut nous en parler.

JEFF NEUMAN :

Oui. Justement, j'allais vous dire que le rapport des SubPro considère la révision des CCT, puisque Maureen parle du rapport des SubPro qui contient des recommandations sur cette révision du CCT, sur ce rapport du CCT.

Je ne suis pas tout à fait au courant de ce qui a été fait. Je crois que Cheryl est plus au courant puisqu'elle travaille dans la partie du soutien

aux candidats. En tout cas, les recommandations de cette équipe de révision du CCT vont être incorporées au rapport des SubPro.

MAUREEN HILYARD :

Merci Jeffrey.

Je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions concernant le guide, les autres guides de la GNSO. Je crois qu'il va falloir reprendre tout cela et revoir tous ces commentaires avec notre groupe de travail du CPWG.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Est-ce que Sarah veut prendre la parole ? Allez-y, Sarah, avez la parole.

SARAH KIDEN :

Merci Maureen. Je vais demander au personnel d'afficher notre document Google à la page 2. Voilà, merci.

La semaine dernière, nous avons présenté ce document que nous utilisons comme cadre de travail pour les tâches 3, 4 et peut-être la tâche 5 aussi. Je vous rappelle que la tâche 3 porte la priorisation de ces points pour chacun des indicateurs, comment nous allons collecter les données, les mesures et techniques de mesures que nous allons utiliser, si c'est un indicateur de succès, quel serait le succès dans le cadre de cet indicateur en particulier et l'impact que cela peut avoir.

Vous voyez ici, nous avons dit que ce n'était pas facile de prioriser. On peut dire priorité 1 ou priorité 2. Cela a été une suggestion d'envoyer un sondage pour voir comment on pourrait faire cette priorisation. Notre équipe a indiqué les priorités qui existaient pour nous et le succès que

cela pourrait avoir en fonction d'un indicateur particulier. Je sais que c'est ce qui a été fait.

Passons peut-être à la sensibilisation et à l'éducation. J'ai vu quelques commentaires de Gopal. Le premier était la partie concernant l'éducation, les événements de sensibilisation et la communication de suivi avec les potentiels candidats. Je voudrais discuter aussi de tout cela avec le CPWG. C'est un petit peu vague. On ne sait pas vraiment comment mesurer tous ces événements de sensibilisation. Dans une réunion, nous avons dit que nous avons une cible et que peut-être nous ciblions 10 ou 20 et voir un petit peu les résultats. J'aimerais savoir ici si le nombre d'événements de sensibilisation est une priorité, si cela pourrait être un indicateur de succès pour notre groupe. Voilà la question. Est-ce que vous avez des commentaires à faire sur ce point en particulier ? Eduardo, allez-y.

EDUARDO DÍAZ :

Je pense qu'on demande aussi non seulement comment collecter les données mais aussi qui va se charger de les collecter. Je crois que c'est important aussi – c'est ce qui figure ici en tout cas.

SARAH KIDEN :

Très bien, j'en prends note.

Maureen, je voulais dire qu'une des choses dont nous avons discuté lors de la réunion était que le document original et les questions qui figurent tout en haut de ce document, il y avait des personnes qui se demandaient si c'était vraiment approprié et important. Maintenant, ce qu'on est en train de faire, c'est d'essayer de modifier ce document, ses

différents aspects et d'en retirer certains. Je crois que c'est quelque chose qui a été mentionné dans les SubPro.

Pour le moment, nous essayons d'obtenir des commentaires et ensuite, qui va le faire, comment on va le faire. On n'en est pas encore là. Ça, c'est la vérité. Mais si vous avez des commentaires à faire, je crois que Gopal en a fait quelques-uns concernant la sensibilisation. Sarah peut expliquer les autres sections aussi.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

MAUREEN HILYARD :

Oui. On est en train de voir un petit peu si cela entre dans ce cadre.

SARAH KIDEN :

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous les faire parvenir pour que nous puissions continuer à travailler sur ces questions et présenter les résultats de notre travail au groupe. Merci.

Si vous voulez, nous allons voir quelques commentaires, par exemple le commentaire de Gopal concernant les données historiques. Je sais que le personnel nous a donné une mise à jour concernant ces données, la dernière série. D'après ce que j'ai compris, il n'y a pas vraiment suffisamment de données sur cette dernière série pour faire une analyse détaillée. On a des détails qui nous ont permis quand même de tirer certaines conclusions, de savoir comment on pouvait améliorer le travail concernant la sensibilisation, être sûr de mieux soutenir les candidats aux programmes, quel était le programme de soutien aux candidats, etc.

Je ne sais pas si j'ai répondu aux questions de Gopal concernant les données historiques.

GOPAL TADEPALI : Parfait, je vais continuer à analyser le travail réalisé.

MAUREEN HILYARD : Je crois qu'au sein du groupe des SubPro, il y a eu aussi quelques déclarations positives. En développant l'objectif du soutien financier, par exemple, pour couvrir les coûts comme les honoraires pour les candidats, les questions liées aux honoraires juridiques, on est en train de voir comment améliorer tout cela, parce que je crois qu'on parlait de 2 millions de dollars dans la dernière série qui n'ont pas été utilisés. Cette fois-ci, il faudrait s'assurer que l'on va utiliser ces fonds, qu'ils ne seront pas abandonnés.

La prochaine tâche serait de voir quels sont les critères, quels étaient les critères lors de la dernière série et pourquoi il y a eu tant de personnes qui se sont portées candidats, quels étaient les critères utilisés pour sélectionner ces candidats et quelles seront les possibilités de soutien qui existent aujourd'hui pour ce type de candidats. Je crois que c'est une direction tout à fait positive que nous prenons actuellement concernant toutes ces questions.

SARAH KIDEN : Merci Maureen.

L'autre chose qui me paraît importante, c'est ce processus de soutien aux candidats qui doit être fourni de bonne heure de façon à ce que les

gens puissent faire une demande et qu'ils puissent suivre tout le processus et se porter candidats au bon moment, parce que ce qui s'est passé la dernière fois, c'est que beaucoup de gens étaient en retard et n'ont pas pu se présenter comme candidats au bon moment.

Je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires dans le chat. Je ne sais pas si quelqu'un a des questions à poser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je dirais que le chat a une évolution qui lui est propre, il y a plusieurs fils de discussion. Mais le problème, c'est que nous avons quand même un ordre du jour chargé. Donc si vous pouvez résumer de façon à ce que nous puissions avancer.

SARAH KIDEN : D'accord, j'essaierai de résumer et si vous avez des commentaires, vous pouvez les envoyer à travers le chat et comme cela, nous essaierons d'y répondre sur le document Google. Allez-y Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci à tous.

Gopal et [inaudible] ont déjà commencé à nous envoyer leurs commentaires, mais ce serait bien de connaître l'avis de tout un chacun; comme cela, on pourra essayer d'aborder toutes les inquiétudes sur le document Google. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Maureen, merci Sarah. Comme vous le voyez, il y a d'autres discussions et d'autres commentaires qui arrivent à travers le chat. Donc oui, je vous demande tous de prendre note de vos commentaires et comme cela, on pourra y revenir à travers la liste de diffusion. Très intéressant.

Passons à notre point suivant à l'ordre du jour qui est la mise à jour à propos des consultations publiques. Ce sera Hadia Elminiawi et Chantelle Doerksen qui vont nous présenter toutes ces listes travaux que nous avons en cours.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci beaucoup Olivier. Je vous ferai une présentation brève, comme d'habitude, et Hadia pourra approfondir sur les points qui l'intéressent. Nous avons revu le format de ces actions et nous allons essayer une nouvelle structure. L'ordre des sous-thématiques est différent.

On n'a pas de déclaration récemment ratifiée. Nous avons trois consultations publiques en cours. Rien n'a changé depuis la semaine dernière. Et dans la partie des déclarations actuelles, nous avons le rapport initial sur le mécanisme de révision des PDP de la ccNSO et son rapport initial, qui est d'intérêt pour le CPWG. Vendredi prochain, nous allons conclure notre travail et comme cela, on aura toute une semaine de travail devant nous avant la date butoir pour la remise de cette déclaration. Si vous avez des commentaires, envoyez-les-nous à travers chat.

Par ailleurs, l'ALAC travaille également sur un autre commentaire qui porte sur le plan opérationnel et financier préliminaire pour les

exercices 2024-2028 et le plan opérationnel et budget préliminaire pour l'exercice fiscal 2024. La date butoir est le 13 février et c'est en fonction de cette date que nous travaillons.

Pour ce qui est des autres procédures à venir, Hadia, je vous cède la parole et comme cela, vous pourrez aborder ce qui vous intéresse. Merci.

HADIA ELMINIAMI :

Merci Chantelle.

Procédures publiques à venir, il y va y en avoir deux : d'une part, la règle de génération d'étiquettes de référence de second niveau et puis, la révision de vérifications techniques. Ce sont des consultations de type technique.

L'ICANN s'est penchée sur le rapport initial de la révision du mécanisme de révision des PDP de la ccNSO. Il serait intéressant de voir cette question à l'écran. En tout cas, sur ce mécanisme de révision des PDP de la ccNSO, je dirais qu'il s'agit d'une révision des mécanismes de processus d'élaboration de politiques de la ccNSO et nous avons présenté une proposition à propos du mécanisme de révision des différentes propositions pour la révision ou le retrait des ccTLD. Cela offre aux gestionnaires de ccTLD la possibilité de faire recours à un processus de révision indépendant des décisions de l'opérateur de la fonction IANA. À ce moment-là, à travers ce mécanisme, on pourra voir s'il y a des problèmes avec le suivi des procédures, le respect des procédures par l'opérateur ou s'il y a eu d'autres problèmes et à ce

moment-là, de voir si l'IFO a respecté les politiques élaborées par la ccNSO ainsi qu'avec le RFC 9551.

La déclaration dit que nous soutenons pleinement les recommandations de politique. Cependant, nous insistons sur l'importance que tout processus de mécanisme de révision évite de générer des confusions ou des problèmes pour les utilisateurs. Nous disons que les ccTLD, comme les utilisateurs, sont toujours la priorité au moment de passer par un mécanisme de révision. Et nous disons par ailleurs que pour ce faire, nous devons nous engager pleinement avec les politiques et les procédures, toujours avant de commencer la révision.

C'est fondamentalement une déclaration de soutien et nous insistons sur le besoin de faire des utilisateurs finaux toujours la priorité. Je ne sais pas si vous avez des commentaires. La déclaration devrait être présentée avant la date butoir qui est, il me semble, le 20 janvier. Si vous avez des commentaires, envoyez-les-nous à travers la page wiki. Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à les partager. La déclaration n'a pas été finalisée, elle ne doit pas être remise tout de suite non plus, donc on a le temps.

Je ne vois pas de mains qu'ils soient levés et je propose par conséquent que l'on revienne à la page de l'ordre du jour.

Nous avons également décidé qu'il n'y aurait pas de déclarations sur le rapport final des droits de protection curatifs des OIG suivant les conseils d'Yrjö et de Justine. Nous avons d'autres travaux en cours, à savoir le projet de plan financier opérationnel pour les exercices fiscaux 2024-20248 et le projet de budget et plan opérationnel pour l'exercice

fiscal 2024. Si cela vous intéresse, il faudrait que vous participiez à l'OFBWG – c'est ce groupe qui va s'en occuper.

Voilà tout de mon côté. Est-ce qu'on peut passer au point suivant de notre ordre du jour ? Il n'y a pas d'autres commentaires, je ne vois pas de mains levées. D'accord.

Nous avons discuté du projet de déclaration de l'ALAC sur le rapport initial des mécanismes de révision de PDP de la ccNSO. Mais je vais maintenant céder la parole à Jonathan pour qu'il nous présente le plan de travail et l'espace de l'ALAC pour lequel l'ICANN76. Allez-y Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Bonjour. Est-ce que c'est le point 6 qu'il m'appartient de présenter ?

HADIA ELMINIAWI : Oui, tout à fait, le point 6 Jonathan, priorités de politique d'At-Large pour l'ICANN76. J'ai également parlé de l'espace de travail d'At-Large, [inaudible] ces informations.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Je ne suis pas tout à fait sûr de savoir sur quoi porte ce point de l'ordre du jour ou ce qu'est cet espace de travail, même. J'essaie de me familiariser avec tout cela. Je croyais que j'allais vous parler de la réunion elle-même. En tout état de cause... Non, je ne sais pas. Est-ce que quelqu'un pourrait m'expliquer à quoi sert cet espace de travail ?

CHANTELLE DOERKSEN : Bonjour Jonathan. Oui, je peux vous remplacer si vous voulez et Heidi pourra ajouter ce qu'elle voudra sur le chat si j'oublie quoi que ce soit.

La réunion publique de l'ICANN a son propre espace de travail, c'est l'espace de travail qu'utilise le comité de planification pour la réunion ICANN76. Une fois que la réunion aura commencé, c'est là que vous pourrez trouver les ordres du jour et d'autres présentations en lien avec la réunion. Ce sera notre espace de travail. Il faudrait que vous connaissiez tous cet espace avant la réunion ICANN76.

Et puis, il y a d'autres considérations qui font partie de ce point à l'ordre du jour, par exemple les plénières, sur quoi elles portent, les séances de la communauté qui seront tenues par l'ALAC, les points de discussion, le travail en amont de l'ICANN77. Bref, à vous d'aborder tout cela.

JONATHAN ZUCK : Merci Chantelle. C'est vrai que je ne considère pas cela comme mon portail, mais il faudrait que je le fasse.

Il y a eu des mouvements du côté de la planification de l'ICANN76 qui nous ont permis de sélectionner les sujets pour les plénières. On a d'une part adopté la suggestion du GAC par rapport aux améliorations apportées au MSM, pour le modèle multipartite, et savoir comment améliorer ce dernier. On voudrait savoir s'il y a ici des personnes intéressées à participer à la planification de cette plénière sachant qu'il s'agit d'un comité de planification intercommunautaire. Nous vous encourageons à y participer si vous êtes intéressés à faire partie de la conception de cette plénière. Elle s'inscrit dans le cadre de la mission de

l'ICANN, donc il y aura probablement des modifications qui seront apportées à la recommandation telle qu'elle a été adoptée à ce jour.

Toutefois, il y a eu une deuxième recommandation qui a été adoptée après, qui était notre proposition d'une séance concernant le rôle de l'ODP, son efficacité et la question de savoir s'il faudrait que la communauté puisse faire davantage de contributions dans le cadre de ce processus.

J'espère donc pouvoir convoquer Alan et Justine pour qu'ils nous aident à réfléchir à qui pourrait être un bon membre de panels pour cette discussion. Par exemple, la discussion sur les ventes aux enchères était un cas dans lequel le personnel a fait des hypothèses à partir de ce qui faisait partie du rapport de travail qui a été présenté à la communauté.

Alors, la discussion concernant l'efficacité du processus de l'ODP, puisqu'on a déjà eu de telles discussions et vu le besoin de davantage de contributions de la communauté, devrait pouvoir nous permettre de faire en sorte que les processus de mise en œuvre soient plus collaboratifs et tiennent compte de nos besoins. Nous en discuterons lors de l'ICANN76 étant donné qu'il semble avoir beaucoup d'intérêt de la communauté à ce sujet, parce que, comme je l'ai dit, c'était presque élu comme sujet pour la plénière.

Et puis, vous avez dit quoi d'autre, Chantelle ? Il faut que j'aborde l'ODA ? Nous sommes en train d'essayer de travailler en tant que communauté avec l'évaluation de la conception opérationnelle du groupe des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD pour voir comment ce qui a été identifié par ce groupe correspond à nos

intérêts comme les utilisateurs finaux, l'atténuation des utilisations malveillantes et autres, et de voir comment ces résultats sont en correspondance avec nos avis au Conseil d'Administration. Comme cela, nous saurons s'ils méritent que nous fassions des commentaires au Conseil d'Administration. Nous regardons les différentes parties de l'ODA et nous les comparons avec les avis et les commentaires que nous avons faits là-dessus au préalable pour voir s'il s'avère nécessaire que nous communiquions avec le Conseil d'Administration pour insister sur certains de ces points-là.

Justine, allez-y.

JUSTINE CHEW : Pour répondre à votre question, je suggère que cette question soit envoyée ou formulée dans le cadre de l'appel pour l'ODA, parce que je suis sûre qu'on aura des questions à formuler.

JONATHAN ZUCK : Vous parlez de quelle question, Justine ?

JUSTINE CHEW : Vous avez demandé qui pourrait être un bon membre pour le panel de la séance communautaire.

JONATHAN ZUCK : Oui, bien sûr. Je vais reposer la question lors de cet appel. Chantelle, vous m'aidez à ne pas oublier.

Alan.

ALAN GREENBERG : Merci. Je voulais revenir sur la discussion sur l'ODP et le panel qui abordera la question.

Je pense que les personnes ayant participé au processus SSAD seraient les mieux placées pour pouvoir en discuter, parce qu'on a complètement échoué. On ne va rien faire de ce qui a été recommandé. Il y avait de grandes défaillances au niveau de l'ODA.

C'est vrai que c'était la première fois qu'on passait par un tel processus, qu'on apprenait à peine comment c'était fait et qu'on n'a pas pu générer de vrais changements. Si on avait apporté des modifications à ce point-là ou si nous parlions d'apporter des modifications, je pense qu'on aurait pu mieux faire. Ce serait une autre histoire, mais on n'a pas fait de changements. On ne parle même pas d'apporter des modifications, donc on ne sait pas si on aurait échoué de la même manière si le processus avait été différent. Le processus [inaudible] reste le même. C'est à y réfléchir en tout cas.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Alan et Justine, je pensais que j'allais vous proposer de reprendre cela.

HADIA ELMINIAMI : Je voulais reprendre un petit peu ce qu'Alan venait de dire.

J'ai l'impression que le SSAD et l'ODA aussi n'ont pas vraiment réussi à atteindre ce qui était requis, ce qui était nécessaire, parce que ce n'était

pas vraiment une évaluation de la conception opérationnelle ou une phase de conception opérationnelle. Je propose que l'on cherche des solutions alternatives aux recommandations initiales et que l'on fasse un ODP ou un ODA à partir de cela.

Mais peut-être qu'Alan a quelque chose à ajouter ici.

JONATHAN ZUCK :

Oui, les choses finalement ont évolué différemment, on doit le dire, en ce qui concerne l'ODA des SubPro aussi. Nous pouvons en rediscuter. Je réserverai un peu de temps au prochain appel pour avoir une conversation approfondie avec la communauté. Je crois que ce serait utile sur cette question.

Avri Doria, j'ai vu votre main levée.

AVRI DORIA :

Lorsque vous dites que vous ne voulez pas consacrer du temps à la discussion ici, j'ai levé la main parce que j'allais faire un petit commentaire concernant ce qu'est le succès pour un ODP, ce que cela serait selon vous, mais il n'y a pas vraiment de temps.

JONATHAN ZUCK :

Si cela vous intéresse, ce serait bien que vous participiez à cette discussion. Est-ce que cela pourrait être le cas ?

AVRI DORIA :

Pas nécessairement, mais je vais essayer.

JONATHAN ZUCK : Jeffrey, allez-y, vous avez la parole.

JEFF NEUMAN : Comme vous pouvez l'imaginer, la GNSO a une petite équipe qui travaille sur ce point et qui va faire des commentaires sur l'ODA. Et nous sommes intéressés par ce qu'Hadia vient de dire concernant des problèmes qui, pour nous, existent aussi dans la mesure où ICANN Org a fait des propositions alternatives pour l'ODA.

Le plus gros problème concernant l'ODA, c'était que l'ICANN, lorsqu'il analysait le système, avait conçu un système utopique, je dirais, la Cadillac du système. On n'avait pas vraiment demandé aux tierces parties quels seraient les coûts, on n'avait pas consulté l'équipe d'ingénieurs non plus pour leur demander ce que cela impliquerait au niveau des finances et l'argent qui était nécessaire pour ce système de type utopique.

Si vous en parlez avec votre équipe d'ingénieurs et si vous leur demandez l'argent dont ils ont besoin pour faire cela, ils vont vous dire que c'est une grosse somme, que cela demande beaucoup de temps aussi. Mais finalement, je pense que l'équipe de l'ODA va prendre les chiffres qui ont été donnés et c'est comme cela qu'on a ces chiffres exorbitants. J'en ai parlé avec [inaudible], qui est à la tête de l'équipe de l'ODA, je lui ai demandé si on avait demandé des prix pour le développement de tout cela et elle m'a dit que non, c'était un calcul qui avait été fait au niveau interne seulement.

Je dirais que ce système est très compliqué combiné au prix très gonflé. Cela va faire que l'ICANN va devoir trouver une méthode alternative. Pour le dire simplement, je dirais que c'est un système trop compliqué qui fait qu'on doit chercher une autre option alors qu'en réalité, on pourrait en parler avec les responsables de développement pour voir quel serait le prix réel de cela et voir si on peut avoir une idée plus réaliste et un prix inférieur par rapport au prix qui a été proposé à l'origine.

C'est une longue explication, je m'en excuse, mais je pense que c'était important de le dire puisque moi-même, j'ai travaillé dans le domaine des opérations, des systèmes, je connais la question, j'ai été aussi liaison auprès de la GNSO.

JONATHAN ZUCK : Excusez-moi, mais nous avons assigné un tout petit peu de temps à cette question et nous sommes en train de rentrer dans une conversation. Je pense qu'Alan, qui a aussi formulé son opinion sur cette question, a peut-être aussi quelque chose à dire concernant le problème des coûts. Je voudrais reprendre cela pour voir un petit peu le type de conversation que l'on peut avoir.

JEFF NEUMAN : En tout cas, je souhaite participer.

JONATHAN ZUCK : Parfait.

Alan, est-ce que vous voulez dire quelque chose par rapport à ce que Jeff proposait, à savoir représenter le SSAD ? Si vous avez quelque chose à dire, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Je ne vais pas rentrer dans le détail. Je dirai seulement, pour que ce groupe n'entame pas tous les détails de cette discussion, que je n'appartiens pas à une analyse de la GNSO, je n'ai pas réalisé cette analyse concernant ce qui n'a pas marché et pourquoi cela n'a pas marché. J'ai certaines idées là-dessus, outre ce que Jeff a dit. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'il a dit aussi. J'ai fait d'autres mises en œuvre et on sait ce que c'est. Il y a aussi eu d'autres problèmes quand même qui sont peut-être plus graves.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Christopher, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON :

Merci.

Je voulais dire que je suis d'accord avec Jeff, que je sais que cette discussion détaillée n'est pas à l'ordre du jour, mais je ne partage pas votre pessimisme. Je pense que l'ODA va nous permettre de corriger certains problèmes, certaines erreurs graves concernant le PDP, la position de la GNSO pour la prochaine série de nouveaux gTLD. Je pense

que c'est une option qui me paraît tout à fait positive. Je ne partage pas... En tout cas, je n'ai pas énormément d'informations concernant les coûts et comment ils ont été calculés, je ne le sais pas. Je sais que l'ICANN a suffisamment de personnel experts pour pouvoir faire une évaluation juste de tout cela.

JONATHAN ZUCK :

Merci Christopher.

En ce qui concerne l'ICANN76, je dirais que cela va être une des séances politiques pour la communauté, comme cela a été dit. Notre objectif avant la réunion de l'ICANN76 est d'avoir une grande majorité de nos réunions en présentiel d'At-Large qui auront lieu le samedi et le dimanche. Et du lundi au jeudi, on veut permettre à tout le monde de participer aux autres réunions qui vont avoir lieu dans le cadre de la réunion de l'ICANN.

Nous allons avoir des réunions en présentiel avec d'autres organisations pendant ce temps et nous aurons des discussions intercommunautaires qui seront hébergées par l'At-Large. L'objectif est de limiter les discussions internes d'At-Large entre lundi et jeudi pour permettre à tout le monde de participer aux autres réunions. Merci d'avoir partagé tout cela avec nous, Chantelle. Je sais que c'est un travail qui est encore en cours de réalisation.

Justine, allez-y.

JUSTINE CHEW : Juste une petite observation. Je ne sais pas si cela fait partie du point 6 de l'ordre du jour ou des divers, mais je voudrais faire un appel concernant des thèmes pour discuter lors des discussions bilatérales avec le conseil de la GNSO. Je crois qu'on pourrait coordonner cela avec le personnel pour organiser une page Wiki et peut-être des échanges à ce propos.

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est une très bonne idée, Justine. Nous allons y réfléchir. Toutes nos réunions présentielles vont devoir donner lieu à certaines discussions préalables au sein du groupe de travail. Nous allons voir quels seront les points de l'ordre du jour pour des réunions en présentiel avec la GNSO, avec le SSAC et autres. Je pense que le personnel de l'ICANN est au courant et va travailler là-dessus.

Je crois qu'on en a fini. Hadia, vous pouvez reprendre la parole.

CHANTELLE DOERKSEN : Excusez-moi Jonathan, je voulais faire un petit commentaire concernant l'ICANN76.

JONATHAN ZUCK : Allez-y.

CHANTELLE DOERKSEN : La liste des SO et des AC et la planification concernant cela ont été organisées et je sais qu'il y a eu des discussions concernant les discussions de la communauté sur les SubPro et la possibilité de

reporter cela. Donc, je voudrais savoir si vous voulez le reporter à la réunion de l'ICANN77 ou si vous voulez quand même le conserver comme un point à l'ordre du jour pour la réunion 76.

JONATHAN ZUCK : Chantelle, il y a eu des discussions dans le cadre de la réunion de planification du groupe de travail de l'ICANN. On proposait un travail sur les procédures ultérieures à l'ICANN76. On voulait aussi ajouter des séances sur les procédures ultérieures à l'ordre du jour. Est-ce que c'est de cela que vous parlez quand vous parlez de reporter cela ?

CHANTELLE DOERKSEN : On parle de reporter ces discussions communautaires sur le thème des procédures ultérieures et de les reporter à la réunion de l'ICANN77. C'est quelque chose qui a été débattu sur la liste. Je ne sais pas si vous voulez prendre une position à ce propos. Est-ce que vous voulez que l'on garde ces discussions lors de la réunion 76 de l'ICANN ou est-ce que vous voulez qu'on les reporte à la réunion 77 ? C'était la question.

JONATHAN ZUCK : Merci Chantelle.

Je crois que ce sont deux questions différentes en réalité. La première, c'était d'ajouter une des séances de manière inorganique. Je ne sais pas ici s'il s'agit de question séparée. Je vais y revenir et nous en reparlerons. Mais ici, je voudrais plutôt qu'on parle du processus de l'ODA, du processus d'ODP, du fait que le Conseil d'Administration est en train de discuter d'un vote potentiel sur l'ODA juste après la réunion

76 de l'ICANN. Je pense que ce serait intéressant que la discussion porte là-dessus.

Hadia, allez-y.

HADIA ELMINIAMI :

Merci.

Je voulais aussi rappeler à la petite équipe qui a été formée pour réviser et comparer l'ODA des SubPro pour les conseils de l'ALAC quelque chose sur lequel nous avons travaillé, sur lequel nous allons continuer à travailler, parce que c'est lié à notre travail au sein d'At-Large. N'est-ce pas ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, tout à fait, c'est ce que je disais à l'instant. C'est le prochain point de notre ordre du jour.

Jeff, allez-y.

JEFF NEUMAN :

Chantelle, vous parliez de la piste des SubPro. Est-ce que vous pourriez répéter ce que vous avez dit ? Était-ce une proposition du personnel ? Est-ce que le personnel a proposé de reporter cette piste ou était-ce les SO et les AC ?

CHANTELLE DOERKSEN :

Merci Jeff.

C'était une proposition d'un des comités consultatifs que de reporter les discussions avec la communauté. Je suis en train de lire l'e-mail moi-même. Et la GNSO a dit aujourd'hui même que l'idée était de pouvoir discuter du sujet des SubPro, même si c'était reporté à la prochaine réunion, ce report serait inquiétant. Je pense qu'au niveau de l'ALAC, on devrait en discuter. Il faudrait qu'il y ait une déclaration d'opinion, de position.

JEFF NEUMAN :

Lorsque vous dites un comité consultatif, ce n'était pas l'ALAC. C'était un autre comité consultatif ? J'allais dire qu'il n'y avait qu'un autre comité, mais en fait, il y en a plusieurs. En tout cas, ce n'était pas l'ALAC, effectivement.

Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci.

Cette décision par rapport au report implique-t-elle que la possibilité de pouvoir en discuter est plus large ? Autrement, à ce que je comprends, les décisions prises n'auront aucun effet, avant juin en tout cas. Est-ce qu'on pourrait préciser ? Parce que je prévoyais que le Conseil d'Administration était censé prendre des mesures avant juin. Potentiellement, on pourrait être en train de manquer une possibilité. Je ne sais pas, je ne comprends pas tout à fait de quoi il s'agit.

JONATHAN ZUCK :

Merci Alan. Heidi, vous vouliez en parler ?

HEIDI ULLRICH : Oui, ce n'est que le début d'une discussion. Il manque que certaines SO et AC s'expriment. Peut-être serait-il mieux que l'on attende de voir quelles sont les réactions des autres. Comme cela, on aura plus d'informations.

JONATHAN ZUCK : Oui, effectivement, moi je voulais faire la distinction. Il y a eu une recommandation du personnel à ce que l'on ajoute une piste en lien avec les procédures pour des séries ultérieures, quelles que soient les discussions en cours entre les SO et les AC. Ce concept d'une piste et d'un report jusqu'à une prochaine réunion de l'ICANN est en fait lié à cela et ce n'est pas une question d'arrêter le travail des procédures pour des séries ultérieures.

Christopher, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON : Désolé de reprendre la parole encore une fois, mais je voulais dire très rapidement que je ne suis pas pour l'arrêt de ces discussions ni pour le report. Je pense que, Jeff, on sait bien ce qui doit être changé pour faire en sorte que la deuxième série soit efficace et juste. Donc, je suis contre ce report. Merci.

JONATHAN ZUCK : Ce n'est pas un report général. Et merci à tous. Je vous tiendrai au courant à mesure qu'on avancera avec cela. C'est quelque chose de très

récent et je pense que c'est plus en lien avec la structure de la réunion qu'avec le fond des discussions. Merci.

Revenons à notre ordre du jour maintenant. Je vous recède la parole, je ne sais pas si c'est Hadia ou Olivier qui vont continuer.

HADIA ELMINIAWI :

Merci Jonathan.

Je ne suis pas tout à fait sûre : est-ce que nous avons déjà épuisé le point 7 à l'ordre du jour ou a-t-on tout simplement présenté un aperçu ? Parce que peut-être que je pourrais présenter un aperçu rapide de ce sur quoi porte ce point-là.

En septembre 2021, le Conseil d'Administration de l'ICANN a pris des mesures pour lancer l'étape de conception opérationnelle. Le SubPro a donc été lancé en janvier 2022. L'organisation ICANN a commencé à élaborer une évaluation sur l'impact des procédures pour des séries ultérieures pour les recommandations du rapport final des nouveaux gTLD et ces séries. Il y a eu deux choix qui ont été présentés au niveau de la mise en œuvre, à savoir d'une part que l'on organise une grande série et d'autre part, que l'on tienne des séries annuelles.

Il y a des considérations opérationnelles et des considérations générales à apprécier dans chacune de ces propositions. La grande série pourrait être mise en œuvre dans au moins cinq ans. Le coût est de 57 millions de dollars et le risque financier principal est le montant des coûts nécessaires qu'entraînerait la préparation pour cette période de candidatures, ce qui serait accompagné d'une incertitude par rapport à la demande. Pour atténuer ce risque, on doit réduire les

investissements initiaux, et les systèmes seront mis en œuvre avec 18 services.

L'autre choix, qui était d'organiser des cycles annuels, prendra 18 mois à mettre en œuvre. Il comprend huit services ou systèmes et il dépend plus du traitement manuel et coûte 407 millions de dollars.

La première de ces propositions nous donne des délais d'attente plus longs avant le début de la période de candidatures. Bien sûr, dans le cadre de la deuxième proposition, la période d'attente est plus courte. Il y a des hypothèses en lien avec le système qui incluent que le prochain processus devra être aussi prévisible que possible.

Le Conseil d'Administration décidera des points qui sont des exigences préalables, des prérequis. L'ICANN déterminera la programmation des séries, l'organisation ICANN a identifié 57 problèmes qui devraient être résolus avant que l'on ne puisse mettre en œuvre la prochaine série, y compris les engagements d'intérêt public et les engagements volontaires des opérateurs de registre.

L'organisation ICANN ne peut pas faire appliquer les PIC et les engagements volontaires, donc on a prévu peut-être que l'ICANN puisse exiger l'application de ces engagements d'intérêt, obligatoires comme volontaires. Le GAC et l'ALAC sont en train de travailler sur tout cela au sein d'une équipe qui comprend Greg et Alan.

Il y avait par ailleurs le programme de soutien aux candidats où Maureen et Sarah représentent l'ALAC. Il s'agit d'un groupe qui a été formé par le conseil de la GNSO. Comme cela, le processus d'orientation

de GNSO pourra fournir davantage d'orientation pour soutenir les candidats.

Finalement, il y a eu une petite équipe qui a été créée également et qui se penchera sur la comparaison entre l'ODA et les recommandations préalables de l'ALAC. Les sujets qui seront comparés sont en lien avec l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, les génériques fermés, le soutien aux candidats, l'évaluation de la priorité communautaire, les noms géographiques, les objectifs et les mesures du programme des nouveaux gTLD. Le premier appel de ce groupe se tiendra demain à 14 h UTC.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Je ne sais pas s'il me reste autre chose à dire.

JONATHAN ZUCK :

Merci Hadia.

HADIA ELMINIAWI :

Passons maintenant à notre point 9. Je ne sais pas si Olivier ou Justine souhaite en parler.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

C'est le point 8 en fait, c'est le point de divers, Hadia. Et oui, cela porte sur la petite équipe sur l'utilisation malveillante qu'a formée la GNSO. On a été très occupés. En ce moment, on consulte avec les groupes de représentants des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement ainsi qu'avec le département de conformité contractuelle de l'ICANN à propos d'un nombre de questions qui ont été

soulevées. Je ne sais pas si Justine ne serait peut-être pas la personne plus à même de nous en parler ou alors Jonathan, parce que je sais que Jonathan suit de très près le travail de l'organisation à propos de l'utilisation de malveillance du DNS.

JONATHAN ZUCK :

Je dirais que ce serait mieux que Justine nous en parle. J'ai suivi le travail à ce sujet, mais pas spécifiquement le travail de ce petit groupe.

JUSTINE CHEW :

Je ne veux pas en faire tout un monde. On est déjà assez tard dans le travail. Il ne nous reste plus que cinq minutes.

Mais le travail de la petite équipe du conseil de la GNSO a travaillé en combinaison et a envoyé des lettres à son public cible. Ils ont combiné le travail de la petite équipe. L'ALAC s'est déjà exprimé. On en est en ce moment à l'étape suivante, c'est-à-dire qu'ils demandent plus d'informations sur les enregistrements en vrac. Là, l'ALAC a fait des commentaires. Et l'intention de l'envoi de ces lettres est de demander plus d'informations sur le fait de savoir si les enregistrements contribuent à l'utilisation malveillante du DNS ou pas et dans l'affirmative, comment. L'utilisation malveillante du DNS est censée pouvoir être contrôlée. On a des mesures déjà en place pour faire le suivi de cette question.

En peu de mots, il s'agit d'un processus qui est en cours auquel l'ALAC a participé et nous nous attendons maintenant à recevoir des contributions du public cible ayant reçu ces lettres pour pouvoir aller de l'avant. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Justine. Je voulais ajouter autre chose.

Ce n'est peut-être pas directement lié mais pour rappel, si vous ne l'avez pas vu, il y a eu une annonce où l'ICANN disait qu'elle allait tenir des discussions bilatérales avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement pour évaluer des mises à jour aux contrats qui exigent davantage de spécificité par rapport à la réaction aux instances d'utilisation malveillante du DNS dans l'espoir de pouvoir arrêter les acteurs malveillants dont on a longuement parlé déjà. Il y a plus d'informations dans notre espace de travail. Ce sont des discussions plus bilatérales et pas des discussions avec toute la communauté, mais c'est déjà un bon signe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan.

Effectivement, j'allais moi-même dire que cela fait longtemps que nous suivons le processus et qu'il semblerait avoir de l'espoir au sein du conseil. C'était un sujet dont auparavant personne ne voulait discuter.

JONATHAN ZUCK : Olivier, vous êtes déconnecté ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'étais déconnecté. Est-ce que vous m'entendez à travers Zoom ?

JONATHAN ZUCK : Oui, on vous entend ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Désolé, je ne sais pas où j'étais arrêté.

Mais j'étais en train de dire qu'il y a quelques années, ce sujet a été inscrit sur la liste des sujets dont personne ne souhaitait discuter. C'était très controversé. C'est bien de voir qu'il y a du mouvement et que nous travaillons tous pour faire en sorte que l'utilisation malveillante du DNS soit mitigée autant que possible. Cela fait du bien de voir que ce travail avance, surtout s'agissant des textes un peu plus compliqués qui font partie des contrats d'accréditation.

Je vais céder la parole maintenant à Hadia.

HADIA ELMINIAWI : Merci. J'ai une question pour Justine.

Par rapport au public cible des deux lettres, je voulais savoir. La première lettre est envoyée au groupe des représentants des parties prenantes des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre et la deuxième partie aussi, mais cela inclut également l'institut sur l'utilisation malveillante du DNS, l'organisation ICANN. Je voulais savoir si vous pourriez nous dire ce qui suit : les personnes ou les groupes ayant reçu ces lettres ont-elles vu cela positivement ?

JUSTINE CHEW : Ce qui varie est en fait le sujet des lettres. On a supposé qu'il y avait différentes entités auprès desquelles demander des informations ; c'est pour cela qu'on a envoyé plusieurs lettres.

HADIA ELMINIAWI : Donc, la seule autre entité à part l'organisation ICANN était l'institut sur l'utilisation malveillante du DNS ?

JUSTINE CHEW : Oui.

HADIA ELMINIAWI : Très bien, merci.

JUSTINE CHEW : Merci. Et il me semble que la conformité aussi.

HADIA ELMINIAWI : Oui, la conformité de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ?

JUSTINE CHEW : Quatre récepteurs ciblés pour la deuxième lettre concernant les enregistrements groupés en fonction du contenu ; c'est l'information que nous recherchions.

HADIA ELMINIAWI : Merci beaucoup, Justine.

Je donne la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Est-ce qu'il y a des points à ajouter dans les divers ? Je ne vois pas de mains levées, donc nous allons passer au dernier point de l'ordre du jour, à savoir la prochaine réunion. Quand aura-t-elle lieu la semaine prochaine ?

YEŞİM SAĞLAM : Olivier, en fonction de la rotation que nous faisons, la prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 janvier à 19 h UTC. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait, merci, 19 h pour notre prochaine réunion le 18 janvier. Le temps passe vite.

Je remercie tous ceux qui ont participé à cet appel. Je remercie Hadia qui m'a beaucoup aidé. Hadia, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

HADIA ELMINIAWI : Non, rien du tout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait.

Nous remercions le responsable de la transcription et les interprètes. Cette transcription est très utile quand on se déconnecte de l'appel. Je vous remercie tous pour votre participation à la discussion. Cet appel a été très intéressant. Nous continuerons la discussion sur la liste de diffusion et je vous dis à la semaine prochaine. Merci et bonne fin de journée à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]